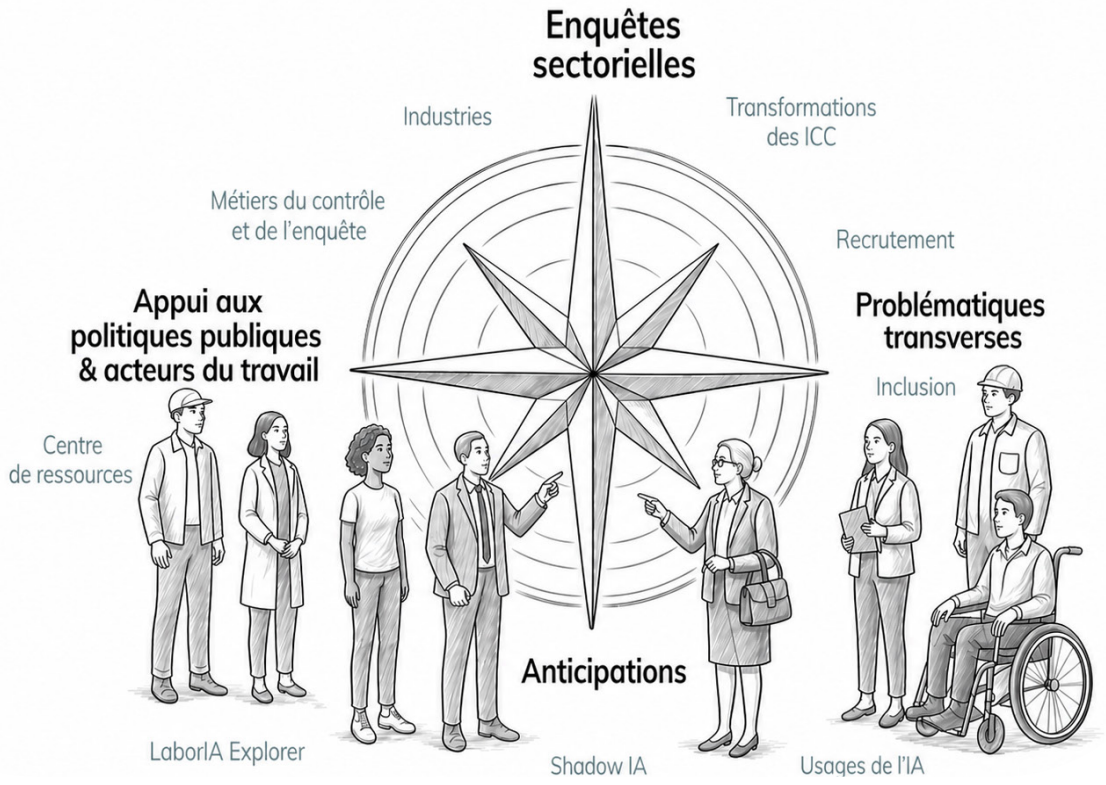
Industries culturelles et créatives × IA générative

Reconfiguration des métiers, stratification des filières, apprentissages inégaux, adoption contrastée : quelles conditions de soutenabilité ?

L'IA générative s'impose comme une infrastructure transversale (et non un simple outil) :

elle reconfigure le travail créatif et déplace la valeur vers la capacité à documenter, vérifier et « prouver ».



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Inria

Polaria

Sommaire

1. Résumé exécutif	2
2. Les transformations du travail créatif à l'ère de l'IA générative	7
3. Cadre analytique et lecture anthropologique des transformations	19
4. Enseignements transversaux	24
5. Leviers d'action pour une intégration soutenable de l'IA	27
6. Conclusion	32
Annexes	33
Glossaire	33
Sources du corpus	34
Contact	35

Auteure :

Fanny Parise — co-directrice de Managia

Contact : fanny@polaria.ai · f.parise@strate.design

COMMANDITAIRES / PARTENAIRES

- Ministère du Travail et des Solidarités

- Inria

- LaborIA

En partenariat avec **Managia × Polaria**

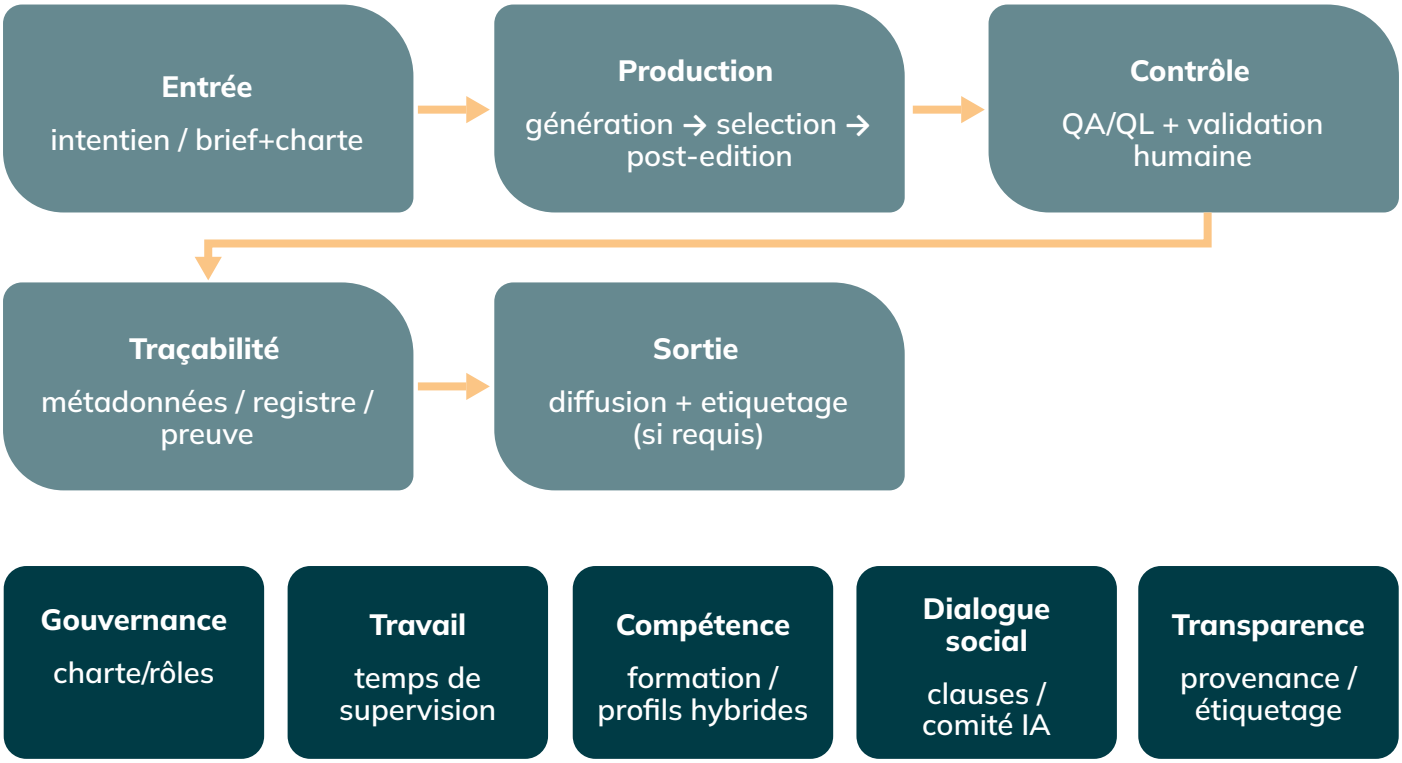
Date : Mars 2026

1. Résumé exécutif

À l'initiative du LaborIA, cette synthèse s'appuie sur l'analyse comparative de quinze études françaises et européennes consacrées à l'impact de l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives. L'objectif d'une telle méta-analyse était double: dépasser la mosaïque des études de branches ou de secteurs pour en extraire une grille de lecture cohérente et harmonisée; mettre en avant des enseignements qualitatifs sur l'évolution de l'activité professionnelle plutôt que quantitatifs (exposition des emplois).

L'exercice met en évidence des transformations importantes mais encore inégalement structurées des conditions de travail, des compétences et des modes d'organisation au sein de ces filières.

L'intelligence artificielle générative n'y apparaît pas comme un simple outil d'automatisation susceptible de remplacer mécaniquement les professionnels. Elle agit plutôt comme un **agent de reconfiguration du travail créatif** : elle modifie les gestes professionnels, redistribue les positions dans la chaîne de valeur et introduit un enjeu structurant de preuve — traçabilité, responsabilité et transparence — dont la charge reste aujourd'hui inégalement répartie



L'analyse met en évidence **cinq transformations majeures**.

Ces transformations se traduisent en cinq enseignements transversaux (E1–E5) et en six leviers d'action. Cinq leviers répondent directement aux enseignements ; un levier transversal (charte/clauses « emploi-compétences-IA ») permet d'inscrire l'ensemble du cycle dans un cadre collectif.

Enseignements	Leviers associés
E1 — Reconfiguration du travail créatif (supervision, post-édition, vérification)	5.1 Reconnaître et mesurer le « travail invisible » de l'IA
E2 — Stratification (acteurs « outillés » vs « contraints », métiers « augmentés » vs « substituables »)	5.2 Protéger les trajectoires d'entrée et limiter la polarisation
E3 — Apprentissages inégalement formalisés (« temps gris » de montée en compétences)	5.3 Institutionnaliser les parcours de formation
E4 — Adoption contrastée et conditionnelle (transparence = condition de confiance)	5.5 Mettre en place des politiques de transparence et de provenance
E5 — Soutenabilité (enjeu de preuve : « qui porte la preuve » et à quel coût ?)	5.4 Développer des compétences hybrides « création × conformité × preuve »
Transversal (cadre collectif sur l'ensemble du cycle)	5.6 Négocier des chartes « emploi-compétences-IA » dans les conventions collectives

CHIFFRES-CLÉS

> **Reconfiguration :** 60–70 % de micro-gestes classés à « haut potentiel d'automatisation » dans certains segments (cinéma/AV/JV). (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)

> **Stratification :** 27 % des revenus déclarés « menacés » à l'horizon 2028 (musique). (Goldmedia pour GEMA/SACEM, 2024 — F14)

> **Apprentissages :** modules de 4 à 14 h, parcours de 35 h et 70 h (formation IAG).(La Fabrique des Formats, 02/2024 — F3)

> **Adoption :** 68,5 % favorables à un étiquetage ; 57 % rejettent l'idée d'une œuvre 100 % IA. (CNC & Toluna–Harris, 05/2024 — F8)

> **Soutenabilité :** projections **2028** autour de **48 Md€** (GenAI audiovisuel) et **16 Md€** (ordre de grandeur complémentaire, scénarios). (PMP/CISAC, 11/2024 — F4)

1. La reconfiguration du travail créatif : de la production à la supervision

La première transformation concerne le déplacement du cœur de l'activité professionnelle.

L'IA générative ne transforme pas d'abord les métiers par une automatisation frontale, mais par une **recomposition des gestes professionnels**.

Là où l'on produisait directement un contenu, une part croissante du travail consiste désormais à cadrer, sélectionner, ajuster, corriger et vérifier les outputs générés par les outils. La création ne disparaît pas : elle se déplace en amont et en aval du processus de génération.

Cette évolution s'accompagne de l'émergence d'un **travail invisible** : ajustement des prompts, vérification ligne à ligne, contrôle de cohérence, relances de génération ou documentation des processus. Ces activités s'insèrent dans les interstices du flux de production sans toujours être reconnues ni comptabilisées.

ENCADRÉ — IMPLICATION

Reconnaître et mesurer ces nouvelles formes de travail de supervision afin d'éviter leur invisibilisation dans l'organisation du travail.

2. Une stratification accrue entre acteurs « outillés » et acteurs « contraints »

La seconde transformation concerne la structure même des filières.

L'IA générative agit comme un révélateur d'inégalités préexistantes.

Certains métiers évoluent vers des fonctions d'orchestration et de pilotage — direction éditoriale, supervision créative, contrôle qualité — et gagnent en centralité stratégique. D'autres, en revanche, se trouvent davantage exposés à des logiques de standardisation, de substitution partielle ou de pression tarifaire.

Cette polarisation repose moins sur la technologie elle-même que sur un **différentiel d'accès aux ressources** : capacité d'investissement,

maîtrise des outils, sécurisation juridique et position dans la chaîne de valeur.

Sans cadre collectif structuré — formation organisée, standards partagés, règles explicites de crédit et de rémunération — cette dynamique tend à amplifier les déséquilibres existants.

ENCADRÉ — IMPLICATION

Protéger les trajectoires d'entrée dans les métiers et limiter la polarisation entre acteurs fortement équipés et acteurs plus fragiles.

3. Des apprentissages encore largement informels

La troisième transformation concerne les compétences.

La montée en compétences liée à l'IA générative repose aujourd'hui majoritairement sur un **apprentissage par l'usage**. Les professionnels apprennent en testant les outils, en reformulant des prompts, en comparant des résultats ou en observant les pratiques de leurs pairs.

Cette « pratique du brouillon » constitue le cœur de l'acculturation à l'IA, mais elle reste largement invisible et rarement financée. Les offres de formation se structurent progressivement, mais elles cohabitent avec un apprentissage diffus reposant principalement sur le temps individuel.

ENCADRÉ — IMPLICATION

institutionnaliser des parcours de formation structurés, afin que la montée en compétences ne repose pas uniquement sur l'initiative individuelle.

4. Une adoption contrastée et conditionnelle

La quatrième transformation concerne les imaginaires et l'acceptabilité sociale.

Les études convergent vers un constat : l'adoption de l'IA générative est **conditionnelle**. Elle dépend des usages et des représentations associées à ces usages.

L'IA est plus facilement acceptée lorsqu'elle est perçue comme augmentative — assistance à la production, amélioration technique, sécurisation des workflows — que lorsqu'elle est perçue comme

substitutive, c'est-à-dire susceptible d'effacer la contribution humaine.

Dans ce contexte, la **transparence** devient une condition centrale de confiance.

L'étiquetage des contenus générés, la mention des outils utilisés ou l'explicitation des processus de production participent d'une architecture de confiance plus large, articulant information du public, reconnaissance du travail humain et débat collectif sur les limites de l'automatisation.

ENCADRÉ — IMPLICATION

mettre en place des politiques de transparence et de provenance permettant de maintenir la confiance dans les contenus produits

5. La soutenabilité de la transformation : la question de la preuve

Enfin, la cinquième transformation concerne la soutenabilité organisationnelle.

À mesure que l'IA générative s'insère dans les chaînes de valeur, une nouvelle question apparaît : il ne s'agit plus seulement de produire, mais de **prouver**.

Qui documente l'origine des contenus ?

Qui vérifie les transformations ?

Qui conserve les traces ?

Sans organisation collective de cette architecture de preuve — standards techniques, dispositifs de traçabilité, règles contractuelles — la charge d'authentification tend à glisser vers les acteurs les moins dotés : freelances, petites structures ou jeunes entrants.

ENCADRÉ — IMPLICATION

développer des compétences hybrides associant création, conformité et preuve, afin d'assurer la soutenabilité des filières.

2. Les transformations du travail créatif à l'ère de l'IA générative

L'introduction de l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives ne se traduit pas par une substitution brutale des professionnels par des machines. Elle produit plutôt une transformation progressive des gestes professionnels, des temporalités du travail et des formes de valeur associées à l'activité créative.

Dans la plupart des situations observées, les professionnels ne cessent pas de créer : ils **créent autrement**. L'IA s'insère dans les chaînes de production comme un intermédiaire technique qui modifie la manière dont les idées sont formulées, produites, corrigées et validées. Le travail ne disparaît pas ; il se déplace vers des activités de cadrage, de sélection, de supervision et de vérification.

Ce déplacement s'accompagne d'une recomposition plus large des compétences et des positions dans la chaîne de valeur. Les acteurs capables d'orchestrer les outils et d'interpréter leurs résultats gagnent en centralité, tandis que certaines tâches d'exécution tendent à être automatisées ou reconfigurées.

2.1 Reconfiguration des métiers : du « faire » au « faire-faire »

CHIFFRES-CLÉS

> **18** professionnels sur **24** interrogés dans le cinéma, l'audiovisuel et le jeu vidéo déclarent « au moins **30 %** de gain » sur des tâches répétitives (roto, debug), sans qu'un tableau de bord stabilisé ne permette d'objectiver ces gains. (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)

> Au RTS, la transformation d'une interview vidéo en article web libérerait « plus de **60 %** du temps habituellement nécessaire », mais la supervision humaine reste structurante et absorbe une part significative du temps annoncé comme économisé. (BearingPoint/CPNEF, 04/2025 — F1)

CITATIONS

> « *Je fais en quatre minutes ce que je faisais en quinze, mais j'en passe dix à relancer le rendu qui bugge* ».
> — ex-roto devenu « prompt-cleaner » (cinéma/AV/JV). (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)

ENCADRÉ

Encadré (cinéma/AV/JV) : quand la supervision devient une règle de production

- **85 %** d'adoption de la rotoscopie automatisée dans l'échantillon cinéma / audio-visuel / jeu vidéo étudié. (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)
- **65 %** d'adoption du storyboard génératif dans ce même périmètre. (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)
- *« Nous ne diffusons rien qui n'ait été recomposé par un artiste maison. » — directrice VFX, Pathé. (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)*

La première transformation observée concerne la nature même du travail créatif.

Traditionnellement, de nombreux métiers des industries culturelles et créatives reposaient sur un geste de production directe : écrire, dessiner, monter, composer, programmer ou mettre en forme un contenu. L'introduction de l'IA générative modifie cette logique en introduisant une médiation technique entre l'intention créative et le résultat produit.

Dans ce nouveau régime de production, une part croissante de l'activité consiste moins à produire directement un contenu qu'à **organiser les conditions de sa génération**. Les professionnels définissent des cadres d'action, formulent des consignes, sélectionnent des résultats, corrigent des sorties et arbitrent entre différentes propzsitions générées par les outils.

Le déplacement des gestes professionnels vers la supervision

Ce déplacement transforme en profondeur les gestes professionnels.

Les activités de production directe se doublent désormais d'un ensemble d'opérations de cadrage et de supervision : formulation de prompts, sélection d'outputs, ajustement de paramètres, contrôle de cohérence ou encore validation éditoriale.

Ces opérations ne sont pas marginales : elles deviennent progressivement le cœur du travail. La compétence professionnelle se redéfinit autour de la capacité à orchestrer des chaînes socio-techniques complexes, où l'humain intervient moins comme exécutant que comme **coordinateur et arbitre**.

Cette évolution rapproche certains métiers créatifs de fonctions historiquement associées à la direction artistique ou à la supervision éditoriale. Elle renforce la centralité des profils capables d'articuler vision créative, maîtrise technique et capacité d'évaluation critique.

L’apparition d’un travail invisible

Cette transformation du travail s’accompagne toutefois d’un phénomène moins visible : l’émergence d’un **travail de supervision rarement reconnu comme tel**.

Les minutes gagnées dans certaines tâches d’exécution sont souvent compensées par une série d’activités nouvelles : relancer des générations instables, reformuler des prompts, vérifier ligne à ligne des résultats, corriger des incohérences stylistiques ou documenter les conditions de production.

Ces opérations constituent un travail réel, mais elles restent souvent invisibles dans les indicateurs de productivité ou dans les descriptions formelles des métiers. Elles s’insèrent dans les interstices du flux de production et tendent à être considérées comme des ajustements informels plutôt que comme des compétences à part entière.

Cette invisibilisation contribue à produire un décalage entre les gains de productivité affichés et la réalité du travail quotidien.

De nouveaux savoirs tacites et une redistribution de la valeur

La montée en puissance de ces tâches de supervision s’accompagne également de l’émergence de **savoirs tacites** spécifiques.

Parmi eux figurent la capacité à formuler des instructions efficaces, à interpréter des résultats générés, à identifier des biais ou des erreurs et à intégrer ces outils dans des chaînes de production existantes. Ces compétences, souvent acquises par expérimentation et par apprentissage informel, deviennent progressivement des éléments centraux de la valeur professionnelle.

Dans le même temps, la redistribution des tâches contribue à déplacer la valeur au sein des filières. Les acteurs capables d’orchestrer ces processus hybrides — entre création humaine et génération automatisée — voient leur rôle renforcé, tandis que certaines fonctions d’exécution tendent à perdre en visibilité ou en reconnaissance.

2.2 Stratification des métiers et polarisation des filières

CHIFFRES-CLÉS

> **27 %** des revenus des répondants sont déclarés « menacés » à l'horizon **2028** dans l'enquête Goldmedia (GEMA/SACEM ; n = 15 073). (Goldmedia pour GEMA/SACEM, 2024 — F14)

> **48,0 Md€ :** ordre de grandeur du marché mondial « GenAI audio-visuel » projeté pour **2028** dans la modélisation PMP Strategy / CISAC. (PMP Strategy / CISAC, 11/2024 — F4)

CITATION

> *« L'algorithme polarise la chaîne de travail : aux extrémités, des métiers « hyper-augmentés »… tandis qu'une zone médiane…voit ses gestes se dissoudre dans le flux automatisé »*
>
> — CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2

Une fracture entre acteurs « augmentés » et acteurs « contraints »

L'un des effets les plus visibles de cette transformation est l'apparition d'une fracture entre des acteurs fortement outillés et d'autres qui le sont beaucoup moins.

Les organisations disposant d'importantes capacités d'investissement — accès au calcul, équipes techniques spécialisées, outils propriétaires, expertise juridique et infrastructures de données — peuvent intégrer l'IA générative dans leurs processus de production de manière relativement maîtrisée. Elles l'utilisent pour accélérer certaines étapes de production, expérimenter de nouveaux formats ou renforcer leurs capacités d'innovation.

À l'inverse, de nombreux acteurs plus fragiles — indépendants, petites structures ou collectifs émergents — se trouvent confrontés à des conditions d'intégration beaucoup plus contraintes. L'accès aux outils, aux données ou aux infrastructures nécessaires à leur déploiement reste inégalement réparti. Dans ces configurations, l'IA générative peut apparaître moins comme un levier de transformation que comme une **contrainte supplémentaire**, imposant de nouvelles normes techniques ou organisationnelles sans fournir les ressources nécessaires pour les absorber.

Cette fracture ne se limite donc pas à un simple différentiel

technologique. Elle renvoie plus largement à des **inégalités d'accès aux ressources** : capital financier, infrastructures techniques, expertise juridique, mais aussi réseaux professionnels et capacité d'expérimentation.

Une polarisation des trajectoires professionnelles

Cette asymétrie d'accès aux ressources se traduit également par une polarisation progressive des trajectoires professionnelles.

Certains métiers se reconfigurent vers des fonctions d'orchestration et de pilotage : direction artistique, supervision éditoriale, contrôle qualité ou intégration des outils dans les workflows existants. Les professionnels occupant ces positions voient souvent leur rôle renforcé, car leur capacité à articuler vision créative, maîtrise technique et interprétation critique devient stratégique.

D'autres fonctions, en revanche, se trouvent davantage exposées à des dynamiques de standardisation ou de substitution partielle. Les tâches d'exécution répétitives — certaines étapes de production graphique, sonore ou textuelle — peuvent être automatisées ou réorganisées autour d'outils génératifs.

Il en résulte une recomposition des trajectoires professionnelles : certains profils gagnent en centralité et en visibilité, tandis que d'autres se trouvent relégués à des positions plus fragiles dans l'économie de la création.

Cette polarisation n'est toutefois ni totale ni mécanique. Dans de nombreux cas, les professionnels développent des stratégies d'adaptation : réappropriation des outils, spécialisation dans des niches créatives ou repositionnement vers des activités de supervision.

Une concentration des capacités techniques

Enfin, l'intégration de l'IA générative contribue à renforcer une tendance déjà observable dans les industries culturelles et créatives : la concentration des capacités techniques au sein d'un nombre limité d'acteurs.

Le développement et l'exploitation de modèles génératifs nécessitent des infrastructures spécifiques — capacités de calcul, accès à de grands volumes de données, expertise technique et dispositifs juridiques adaptés. Ces ressources restent aujourd'hui largement concentrées entre les mains de grandes entreprises technologiques ou d'organisations disposant de moyens importants.

Dans ce contexte, certaines filières se structurent autour de **nœuds techniques dominants**, capables de produire ou d'orchestrer les outils et les infrastructures nécessaires à l'intégration de l'IA. Les autres acteurs deviennent alors dépendants de ces plateformes ou de ces services pour accéder aux technologies génératives.

Cette dynamique de concentration ne concerne pas seulement la technologie elle-même : elle touche également la production des standards, la définition des règles d'usage et, plus largement, les conditions de participation aux chaînes de valeur culturelles.

2.3 Apprentissages et compétences : le « temps gris » de la montée en compétences

CHIFFRES-CLÉS

> L'offre de La Fabrique des Formats comprend **8** modules courts **(de 4 à 14 heures)** et **2** parcours plus longs **(35 et 70 heures)**, avec une promesse récurrente de gain de temps et de certification. (La Fabrique des Formats, 02/2024 — F3)

> En Occitanie, **79,4 %** des professionnels formés aux outils d'IA relèvent du secteur de la communication, contre **8,2 %** en audiovisuel et **0,6 %** en édition. (Matrice / AFDAS–DREETS, 03/2024 — F6)

La diffusion de l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives ne transforme pas seulement les outils de production. Elle redéfinit également les conditions d'apprentissage des métiers et les formes de compétences nécessaires pour exercer ces professions.

Dans de nombreux secteurs, l'introduction de ces technologies ne s'accompagne pas immédiatement d'une transformation équivalente des dispositifs de formation. Les professionnels doivent donc apprendre à utiliser ces outils dans un contexte où les cadres d'apprentissage restent largement informels et encore peu stabilisés.

Cette situation fait émerger ce que l'on pourrait appeler un **« temps gris » de la montée en compétences** : un ensemble de moments d'expérimentation, de tâtonnements et d'auto-formation qui jouent un rôle décisif dans l'appropriation des technologies, mais qui restent rarement reconnus comme du temps de travail à part entière.

Un apprentissage largement informel

Dans la plupart des organisations étudiées, l'apprentissage de l'IA

générative se fait avant tout par l'usage.

Les professionnels découvrent les outils en expérimentant directement leurs fonctionnalités : formulation de prompts, comparaison de résultats, ajustement des paramètres ou exploration des limites des modèles. Cette phase d'expérimentation constitue une part essentielle de l'acculturation aux technologies génératives.

Cependant, ce processus repose largement sur des initiatives individuelles. Les professionnels apprennent en observant les pratiques de leurs pairs, en échangeant dans des communautés informelles ou en consacrant du temps personnel à tester les outils. Cette dynamique d'apprentissage par le bricolage et l'auto-expérimentation est fréquente dans les milieux créatifs, mais elle prend une importance particulière dans le cas de l'IA générative.

Elle transforme progressivement les environnements de travail en **espaces d'apprentissage diffus**, où la frontière entre production et formation devient plus floue.

Une institutionnalisation encore incomplète des parcours de formation

Parallèlement à ces formes d'apprentissage informel, les dispositifs de formation commencent à se structurer. Des modules spécialisés, des certifications ou des parcours plus longs apparaissent dans plusieurs filières.

Toutefois, ces initiatives restent encore inégalement réparties. Dans de nombreux contextes professionnels, la formation demeure ponctuelle ou expérimentale, et ne s'inscrit pas encore dans des trajectoires de développement de compétences clairement institutionnalisées.

Cette situation crée une tension particulière : alors même que les organisations encouragent l'adoption de ces technologies, les dispositifs permettant de soutenir la montée en compétences restent souvent fragmentaires.

En l'absence de cadres collectifs stabilisés, la responsabilité de l'apprentissage tend ainsi à se déplacer vers les individus eux-mêmes. Les professionnels doivent intégrer ces nouvelles technologies dans leur pratique tout en continuant à répondre aux exigences de production.

L'émergence de compétences hybrides

Cette phase d'expérimentation contribue également à faire émerger de nouvelles formes de compétences.

L'usage de l'IA générative requiert rarement une expertise technique approfondie au sens traditionnel. En revanche, il mobilise des compétences hybrides associant culture créative, compréhension des outils numériques et capacité d'interprétation critique des résultats produits par les modèles.

Les professionnels doivent apprendre à formuler des instructions pertinentes, à identifier les biais ou les erreurs, à sélectionner les outputs les plus appropriés et à intégrer ces contenus dans des chaînes de production existantes. Ces gestes relèvent moins d'une maîtrise technique pure que d'une **capacité de pilotage et d'arbitrage**.

Cette hybridation des compétences redéfinit progressivement les profils professionnels valorisés dans les filières créatives. La valeur ne repose plus uniquement sur la maîtrise d'un savoir-faire spécifique, mais sur la capacité à articuler différents registres de compétence : créativité, interprétation, coordination et compréhension des outils.

2.4 Adoption contrastée de l'IA : imaginaires, acceptabilité et conflits

CHIFFRES-CLÉS

> **68,5 %** des répondants souhaitent qu'un label indique si une œuvre recourt à l'IA. (CNC & Toluna–Harris, 05/2024 — F8)

> **57 à 58 %** rejettent les scénarios d'« œuvre **100 %** IA » ou d'« acteurs virtuels ». (CNC & Toluna–Harris, 05/2024 — F8)

CITATION

« Le prompt gomme ma patte. »

— Cinéma / AV / JV — professionnel du cinéma/AV/JV. (CNC & BearingPoint, 04/2024 — F2)

L'introduction de l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives ne suscite ni un enthousiasme uniforme ni un rejet généralisé. Les enquêtes réunies dans le corpus montrent au contraire que son adoption est largement **contrastée et conditionnelle**.

Les professionnels ne jugent pas l'IA générative comme une technologie abstraite : ils évaluent des usages concrets. Selon les contextes et les métiers, l'IA peut être perçue comme un outil

d'assistance utile, un partenaire de production, une norme technique qui s'impose progressivement ou, au contraire, comme une menace susceptible de fragiliser certains savoir-faire. L'acceptation de ces technologies dépend donc moins de leur existence que de la manière dont elles s'inscrivent dans les pratiques professionnelles et les valeurs associées à la création.

Une acceptation conditionnelle des usages

Les études convergent vers un constat relativement clair : l'IA générative est plus facilement acceptée lorsqu'elle est perçue comme **augmentative**, c'est-à-dire lorsqu'elle accompagne le travail humain sans en effacer la contribution.

Dans ces configurations, les outils génératifs sont mobilisés pour accélérer certaines tâches techniques, explorer des pistes créatives ou améliorer la qualité de production. Ils s'intègrent alors dans les workflows existants comme des instruments de soutien au travail, permettant aux professionnels de se concentrer sur des dimensions plus interprétatives ou décisionnelles de leur activité.

À l'inverse, l'acceptation devient plus fragile lorsque l'IA est perçue comme **substitutive**, c'est-à-dire lorsqu'elle semble remplacer directement des gestes professionnels identifiés ou remettre en cause la contribution humaine à la création. Les usages associés à la génération complète de contenus ou à l'automatisation de certaines fonctions créatives suscitent davantage de réserves.

Cette distinction entre usages augmentatifs et usages substitutifs constitue l'une des lignes de partage les plus structurantes dans la réception professionnelle de l'IA générative.

Au-delà de la distinction entre usages augmentatifs et substitutifs, les enquêtes montrent que l'acceptabilité se construit aussi à travers des représentations collectives : l'IA est tour à tour appréhendée comme un outil, un collègue numérique, une norme technique ou un spectre de substitution. Ces figures sociales structurent la confiance et les controverses d'usage.

Des tensions autour de l'autorat et de la qualité

L'introduction de l'IA générative soulève également des questions concernant la définition de l'autorat et les critères de qualité dans les processus de création.

Dans les industries culturelles et créatives, la valeur d'une œuvre repose traditionnellement sur la reconnaissance d'une contribution humaine identifiable : signature, style, interprétation ou vision

artistique. L'intégration d'outils génératifs dans ces processus brouille partiellement cette relation entre production et attribution.

Les professionnels doivent alors composer avec une situation nouvelle : comment reconnaître la contribution humaine lorsque la génération du contenu implique des systèmes automatisés ? Où situer la frontière entre assistance technique et co-production ? Comment maintenir des critères de qualité artistique dans des environnements où la génération d'images, de textes ou de sons peut être automatisée ?

Ces interrogations ne se traduisent pas nécessairement par des conflits ouverts, mais elles nourrissent des débats récurrents dans les collectifs de travail. Elles reflètent une tension plus large entre deux logiques de valeur : l'une fondée sur l'efficacité et la rapidité de production, l'autre attachée à la singularité des gestes créatifs et à la reconnaissance de l'auteur.

2.5 Soutenabilité de la transformation : gouvernance, preuve et infrastructures

CHIFFRES-CLÉS

> **2024–2027 :** le projet CITF (Agora InCyber) engage une structuration européenne des standards et des pratiques de confiance (provenance, interopérabilité, articulation avec l'AI Act). (Agora InCyber, 02/2025 — F10)

> **20** scénarios (EUIPO/UNICRI, 2022) sont mobilisés comme dispositif de formation des enquêteurs et ayants droit aux nouvelles chaînes probatoires liées à l'IA. (UNICRI/EUIPO, 03/2022 — F11)

CITATION

> « La preuve avant l'œuvre. »

— (Agora InCyber, 02/2025 — F10)

L'intégration de l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives ne soulève pas seulement des questions techniques ou économiques. Elle pose également un problème de soutenabilité organisationnelle et institutionnelle : comment organiser, documenter et réguler l'usage de technologies dont les effets se diffusent dans l'ensemble de la chaîne de production culturelle.

À mesure que l'IA générative s'insère dans les workflows professionnels, la question ne consiste plus uniquement à produire des contenus plus rapidement ou à moindre coût. Elle devient celle de la **capacité à garantir l'intégrité, l'origine et la responsabilité des contenus produits**.

Cette transformation introduit une nouvelle exigence structurante : celle de la preuve.

La montée en puissance de la traçabilité et de la preuve

Dans les environnements de production culturelle, la légitimité d'un contenu reposait historiquement sur des formes relativement stables de reconnaissance : signature d'un auteur, réputation d'un studio, responsabilité éditoriale d'une organisation.

L'introduction de l'IA générative modifie progressivement ce régime de légitimité. La question de l'origine d'un contenu — comment il a été produit, avec quels outils, à partir de quelles données — devient centrale.

Dans ce contexte, les dispositifs de **traçabilité** prennent une importance croissante. Métadonnées, registres de production, systèmes de filigranage ou mécanismes d'authentification sont progressivement mobilisés pour documenter les conditions de production des contenus.

Cette évolution traduit un déplacement du régime de confiance. Là où la légitimité reposait principalement sur l'autorité d'un auteur ou d'une organisation, elle tend désormais à s'appuyer sur des **chaînes de preuve procédurales**, capables d'attester l'origine et les transformations d'un contenu.

Un déplacement des responsabilités dans la chaîne de valeur

L'introduction de ces infrastructures de preuve transforme également la répartition des responsabilités au sein des filières.

Produire un contenu ne suffit plus : il devient nécessaire de documenter les conditions de sa production, de vérifier les transformations qu'il a subies et d'assurer la conformité de ces processus avec les règles juridiques et professionnelles.

Ces tâches de documentation et de vérification représentent une charge de travail supplémentaire. Lorsqu'elles ne sont pas organisées collectivement, elles tendent à être assumées par les acteurs les plus fragiles de la chaîne de valeur — petites structures, freelances ou professionnels en début de carrière.

Dans ces configurations, la responsabilité de garantir l'intégrité des contenus peut glisser vers des acteurs qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour assumer cette fonction. La question de la preuve devient alors non seulement un enjeu technique, mais aussi un **enjeu d'équité organisationnelle**.

Les conditions organisationnelles d'une intégration soutenable

La soutenabilité de l'intégration de l'IA générative dépend donc largement de la manière dont ces nouvelles exigences sont organisées collectivement.

Lorsque les règles d'usage sont explicites, que les standards de traçabilité sont partagés et que les responsabilités sont clairement réparties, les technologies génératives peuvent s'intégrer dans les chaînes de production sans fragiliser les collectifs de travail.

À l'inverse, en l'absence de cadres communs — standards techniques, dispositifs de formation, règles contractuelles ou espaces de discussion professionnelle — l'intégration de l'IA tend à s'opérer de manière opportuniste. Les organisations adoptent alors les solutions disponibles au fil de l'évolution des outils, sans véritable capacité à orienter les conditions de leur déploiement.

Dans ce contexte, la soutenabilité de la transformation ne dépend pas uniquement de la performance des technologies. Elle repose également sur la capacité des organisations et des filières à construire des **médiations collectives** permettant de répartir les coûts, les responsabilités et les bénéfices associés à leur usage.

3. Cadre analytique et lecture anthropologique des transformations

Méthodologie en bref

Cette synthèse repose sur un corpus de quinze études françaises et européennes (enquêtes quantitatives, entretiens, ateliers, analyses économiques et travaux régulatoires). La démarche consiste à qualifier chaque étude, à mettre en comparabilité les résultats selon une grille commune (travail, compétences/formation, dialogue social, preuve), puis à trianguler convergences et divergences. Les enseignements sont enfin traduits en résultats communicants et en leviers d'action, en maintenant une traçabilité interne des sources (codes F1–F15).

ID	Secteur / objet	Méthode	Entrée	Type de résultats
F1	Journalisme audiovisuel (BearingPoint/ CPNEF, 04/2025)	→ Qualitatif → Atelier	→ Travail → Organisation	Prospective + impacts
F2	Cinéma / audiovisuel / jeu vidéo (CNC & BearingPoint, 04/2024)	→ Entretiens → Benchmark	→ Métier → Travail	Cartographie + matrice
F3	Formations IA (La Fabrique des Formats, 02/2024)	→ Diagnostic d'offre	→ Formation	Modules + parcours
F4	Impact économique GenAI Musique & AV (PMP/CISAC, 11/2024)	→ Modélisation	→ Valeur → **Économie**	Scénarios 2028
F5	Monographie anthropologique IAG (Parise/Managia–Innov'Acteurs, 02/2025)	→ Qualitatif	→ Travail	Effets visibles/invisibles
F6	Prospective ICC Occitanie (Matrice/AFDAS–DREETS, 03/2024)	→ Mixte	→ Travail	Diagnostic territorial
F7	Design & IA (Masure, 2023)	→ Essai critique	→ Esthétique	Concepts + implications
F8	Perception du public (CNC & Toluna–Harris, 05/2024)	→ Sondage	→ Adoption	Baromètre **(étiquetage)**
F9	Mission IA régulation (Arcom, 14/10/2024)	→ Mission	→ Preuve	Principes + coordonnées
F10	Propriété intellectuelle & IA (Agora InCyber, 02/2025)	→ Livre Blanc	→ Provenance	Bonnes pratiques (C2PA/IPTC)
F11	Copyright & enforcement (UNICRI/EUIPO, 03/2022)	→ Scénarios	→ Preuve	Capacités probatoires
F12	IA & musique (BearingPoint/CNM, 06/2025)	→ Etude Sectorielle	→ Filière	Plateformes + étiquetages
F13	Good Work & GenAI (IFOW, UK, 06/2025)	→ Atelier → Enquête	→ Travail	Recommandations
F14	Musique & IA (Goldmedia pour GEMA/ SACEM, 2024)	→ Quantitatif → Entretiens	→ **Économie**	Revenus / risques
F15	Panorama francophone (OIF/Kulesz, 2019)	→ Revue	→ Panorama	Ressources (pré-GenAI)

Les transformations observées dans les industries culturelles et créatives ne se réduisent pas à l'introduction d'un nouvel outil dans les processus de production. Elles correspondent à une recomposition plus large des manières de produire, de juger la qualité, de décider et d'organiser le travail.

Pour comprendre ces évolutions, la synthèse mobilise une grille de lecture socio-anthropologique articulée autour de quatre dimensions : les régimes de vérité qui structurent l'évaluation des contenus, les figures sociales attribuées à l'intelligence artificielle dans les collectifs de travail, les transformations des temporalités de production et, enfin, les déplacements de pouvoir liés aux infrastructures techniques.

Ces dimensions ne décrivent pas des phénomènes indépendants : elles constituent des mécanismes imbriqués qui permettent de comprendre comment l'intelligence artificielle générative transforme progressivement les pratiques professionnelles et les équilibres organisationnels des filières créatives.

3.1 Quand plusieurs « vérités » coexistent : régimes de vérité et rationalité technique

Dans les industries culturelles et créatives, la valeur d'un contenu ne dépend pas uniquement de ses caractéristiques techniques. Elle repose également sur un ensemble de critères — implicites ou explicites — qui permettent aux professionnels de juger si une production est crédible, acceptable ou légitime.

Ces critères forment ce que l'on peut appeler des **régimes de vérité** : des ensembles de règles, d'instruments de mesure et d'instances de validation qui déterminent ce qui est considéré comme fiable ou valable dans un contexte donné.

L'introduction de l'intelligence artificielle générative fait coexister plusieurs régimes de vérité qui ne reposent pas sur les mêmes logiques d'évaluation.

Un premier régime peut être qualifié de **scientifique ou technique** et valorise l'exactitude, la reproductibilité et l'auditabilité des systèmes. Dans ce cadre, la qualité d'un outil ou d'un contenu est évaluée à partir de critères mesurables : précision des résultats, stabilité des modèles ou capacité à reproduire un output dans des conditions similaires.

Un second régime relève d'une **logique productiviste** où ma

performance est évaluée à partir d'indicateurs d'efficacité : vitesse de production, réduction des coûts ou volume de contenus générés. Dans ce cadre, l'IA est souvent présentée comme un levier d'optimisation permettant d'accélérer les workflows et de produire davantage de contenus.

Un troisième régime, enfin, reste central dans les filières culturelles : celui de la **vérité éditoriale ou créative**. La valeur d'une production y repose sur des critères moins quantifiables : cohérence stylistique, responsabilité éditoriale, singularité d'une signature ou qualité artistique perçue.

L'un des effets majeurs de l'introduction de l'IA générative est de faire coexister ces différents régimes d'évaluation. Les collectifs de travail doivent ainsi arbitrer entre des critères parfois contradictoires : produire plus vite, garantir la fiabilité technique des outputs et préserver une cohérence éditoriale ou artistique.

Ces tensions ne sont pas anecdotiques, mais structurent les débats professionnels autour de l'IA et expliquent en grande partie les controverses sur son usage dans les métiers créatifs.

3.2 Les figures sociales de l'IA dans les métiers créatifs

Au-delà de ses caractéristiques techniques, l'intelligence artificielle générative est interprétée par les professionnels à travers un ensemble de représentations qui orientent les usages et les attitudes vis-à-vis de ces technologies.

Dans les collectifs de travail, l'IA n'est pas seulement perçue comme un outil. Elle peut prendre différentes **figures sociales**, qui reflètent les attentes, les espoirs ou les inquiétudes des professionnels.

Dans certains contextes, l'IA apparaît d'abord comme un **outil** : elle est alors utilisée pour automatiser certaines tâches techniques, accélérer des opérations de production ou faciliter des étapes répétitives du travail créatif.

Dans d'autres situations, elle est décrite comme un **collègue numérique**. Les professionnels interagissent avec les systèmes génératifs comme avec un partenaire de travail capable de proposer des variations, d'explorer des pistes ou de contribuer à un processus de création collaborative.

L'IA peut également prendre la forme d'une **norme technique**, lorsqu'elle est intégrée dans les infrastructures de production ou

dans les règles des plateformes, elle contribue à définir de nouveaux standards de travail : formats de contenu, exigences de traçabilité ou critères de conformité.

Enfin, pour certains professionnels, l'IA incarne un **spectre de substitution** et symbolise la possibilité d'une transformation rapide des métiers ou d'une dévalorisation de certaines compétences.

Ces différentes figures ne sont pas simplement des perceptions subjectives, car elles influencent concrètement les pratiques professionnelles et la manière dont les collectifs de travail acceptent, contournent ou réinterprètent l'usage des technologies génératives.

3.3 Les nouvelles temporalités du travail augmenté

L'un des effets les plus visibles de l'introduction de l'IA générative concerne la transformation des temporalités de production.

Dans de nombreux cas, les outils génératifs permettent de réduire le temps nécessaire à certaines tâches techniques : génération d'images, rédaction assistée, dérushage ou montage automatisé. Cette accélération des cycles de production constitue l'un des arguments les plus fréquemment avancés pour justifier l'adoption de ces technologies.

Cependant, cette accélération visible s'accompagne souvent de l'apparition de temporalités moins perceptibles.Les professionnels doivent consacrer du temps à formuler et ajuster des prompts, à relancer des générations instables, à vérifier les outputs produits par les systèmes ou à documenter les conditions de production des contenus. Ces activités constituent ce que certains chercheurs appellent des **« temps fantômes »** : des moments de travail réels mais rarement comptabilisés dans les indicateurs de productivité.

L'introduction de l'IA ne supprime donc pas nécessairement le travail. Elle en modifie la répartition temporelle, en réduisant certaines tâches d'exécution tout en créant de nouvelles activités de supervision, de vérification et de documentation.

Comprendre ces transformations temporelles est nécessaire pour évaluer de manière réaliste les effets de l'IA sur l'organisation du travail.

3.4 Gouvernance et recomposition du pouvoir technique

Enfin, l'introduction de l'intelligence artificielle générative contribue à transformer la manière dont les décisions sont prises dans les organisations culturelles.

Historiquement, la gouvernance des processus créatifs reposait principalement sur des structures éditoriales ou artistiques : direction artistique, rédaction en chef, production ou encadrement créatif.

Avec l'IA générative, la prise de décision tend à se déplacer vers un ensemble plus large d'acteurs et de dispositifs techniques. Les choix éditoriaux doivent désormais être articulés avec des considérations juridiques, techniques et organisationnelles : conditions d'utilisation des modèles, règles de traçabilité, standards de provenance ou contraintes imposées par les plateformes.

Dans ce contexte, les infrastructures techniques jouent un rôle de plus en plus structurant. Les plateformes, les outils de génération ou les systèmes de gestion de données ne se contentent pas de fournir des services : ils contribuent à définir les règles du jeu, en fixant les formats de production, les critères de conformité ou les modalités de diffusion des contenus.

Le pouvoir ne disparaît pas, il se **recompose** : il se distribue entre acteurs humains — directions éditoriales, juristes, responsables techniques — et dispositifs techniques qui orientent les possibilités d'action.

Comprendre cette recomposition du pouvoir technique constitue une condition essentielle pour penser la gouvernance de l'IA dans les industries culturelles et créatives et pour éviter que les choix technologiques ne s'imposent par défaut, sans véritable débat collectif.

4. Enseignements transversaux

L'analyse comparative des quinze études consacrées à l'intelligence artificielle générative dans les industries culturelles et créatives permet de dégager plusieurs régularités. Malgré la diversité des terrains étudiés — audiovisuel, design, musique, presse ou industries créatives numériques — les transformations observées convergent autour de cinq enseignements majeurs.

Ces enseignements ne décrivent pas des tendances isolées. Ils forment un ensemble cohérent de mécanismes qui permettent de comprendre la manière dont l'intelligence artificielle générative reconfigure simultanément les gestes professionnels, les compétences, les hiérarchies organisationnelles et les conditions de confiance dans la production culturelle.

La valeur se déplace vers le travail invisible de supervision

Le premier enseignement concerne la nature même de la valeur produite dans les processus créatifs.

Contrairement à une représentation courante de l'automatisation, l'intelligence artificielle générative ne supprime pas mécaniquement le travail humain, mais elle en transforme la structure. Une part croissante de l'activité professionnelle se déplace vers des tâches de supervision : formulation d'instructions, sélection de résultats, ajustement des productions générées, vérification de cohérence ou documentation des processus.

Ces activités constituent un travail réel, mais elles restent souvent peu visibles dans l'organisation des projets et dans les indicateurs de performance. Les gains de productivité associés aux outils génératifs tendent à être mesurés à partir des tâches d'exécution automatisées, alors que les opérations de contrôle et de validation continuent d'exiger une intervention humaine importante.

Il en résulte un déplacement progressif de la valeur vers un **travail de supervision et d'arbitrage**, qui devient central dans les chaînes de production mais demeure encore insuffisamment reconnu dans les structures professionnelles.

L'IA produit une stratification des métiers et des organisations

Le second enseignement concerne les effets de différenciation produits par l'intelligence artificielle générative dans les filières créatives.

Loin de transformer uniformément les métiers, ces technologies tendent à renforcer certaines asymétries préexistantes. Les organisations disposant de ressources techniques, financières et juridiques importantes peuvent intégrer plus rapidement les outils génératifs dans leurs workflows et développer des stratégies d'innovation autour de ces technologies.

À l'inverse, les acteurs plus fragiles — indépendants, petites structures ou professionnels isolés — disposent souvent de marges d'expérimentation plus limitées. Ils se trouvent davantage exposés aux normes techniques et organisationnelles imposées par les plateformes ou par les grandes infrastructures numériques.

Cette dynamique contribue à accentuer la polarisation entre des acteurs capables d'orchestrer les outils et des professionnels davantage confrontés à leurs contraintes. L'IA générative agit ainsi comme un révélateur et un accélérateur des inégalités de ressources qui structurent déjà les industries culturelles et créatives.

Les apprentissages restent largement informels et inégalement distribués

Le troisième enseignement concerne les modalités de formation et de montée en compétences associées à l'introduction de l'intelligence artificielle générative.

Dans la majorité des cas, l'apprentissage de ces technologies s'effectue par l'expérimentation et par l'usage. Les professionnels apprennent à utiliser les outils en testant leurs fonctionnalités, en observant les pratiques de leurs pairs ou en explorant les possibilités offertes par les interfaces génératives.

Ce mode d'apprentissage repose largement sur des initiatives individuelles et sur des échanges informels au sein des collectifs de travail. Les dispositifs de formation structurés — modules spécialisés, certifications ou parcours pédagogiques dédiés — commencent à se développer, mais ils restent encore inégalement accessibles selon les secteurs et les organisations.

Cette situation crée une forme de « temps gris » de la montée en compétences : un espace intermédiaire où l'apprentissage constitue une part essentielle du travail quotidien, mais où il demeure rarement reconnu comme tel dans les dispositifs de formation ou dans les politiques de ressources humaines.

L'adoption de l'IA reste conditionnelle et dépend de la confiance

Le quatrième enseignement concerne les conditions d'acceptation de l'intelligence artificielle générative dans les métiers créatifs.

Les études analysées montrent que l'adoption de ces technologies dépend largement de la manière dont elles sont perçues dans les collectifs de travail. L'IA est plus facilement acceptée lorsqu'elle est utilisée comme un outil d'assistance ou d'augmentation des capacités humaines, par exemple pour accélérer certaines tâches techniques ou explorer des pistes créatives.

En revanche, son acceptation devient plus fragile lorsqu'elle est perçue comme un substitut susceptible d'effacer la contribution humaine ou de dévaloriser certains savoir-faire.

Dans ce contexte, la confiance apparaît comme un facteur déterminant. Elle repose notamment sur la transparence des processus de production, sur la clarté des responsabilités engagées et sur la capacité des organisations à expliciter la place de l'IA dans leurs pratiques professionnelles.

La soutenabilité du modèle dépend de nouvelles infrastructures de preuve

Enfin, le cinquième enseignement concerne les conditions de soutenabilité organisationnelle de l'intégration de l'intelligence artificielle générative.

À mesure que ces technologies se diffusent dans les chaînes de production culturelle, la question centrale ne consiste plus seulement à produire des contenus, mais à pouvoir **documenter les conditions de leur production**. L'origine des données, les transformations apportées aux contenus ou les outils mobilisés deviennent des éléments essentiels pour garantir la confiance dans les productions culturelles.

Cette évolution conduit à l'émergence d'infrastructures de preuve : systèmes de traçabilité, métadonnées de provenance, registres

techniques ou dispositifs de vérification permettant d'attester l'origine et l'intégrité des contenus.

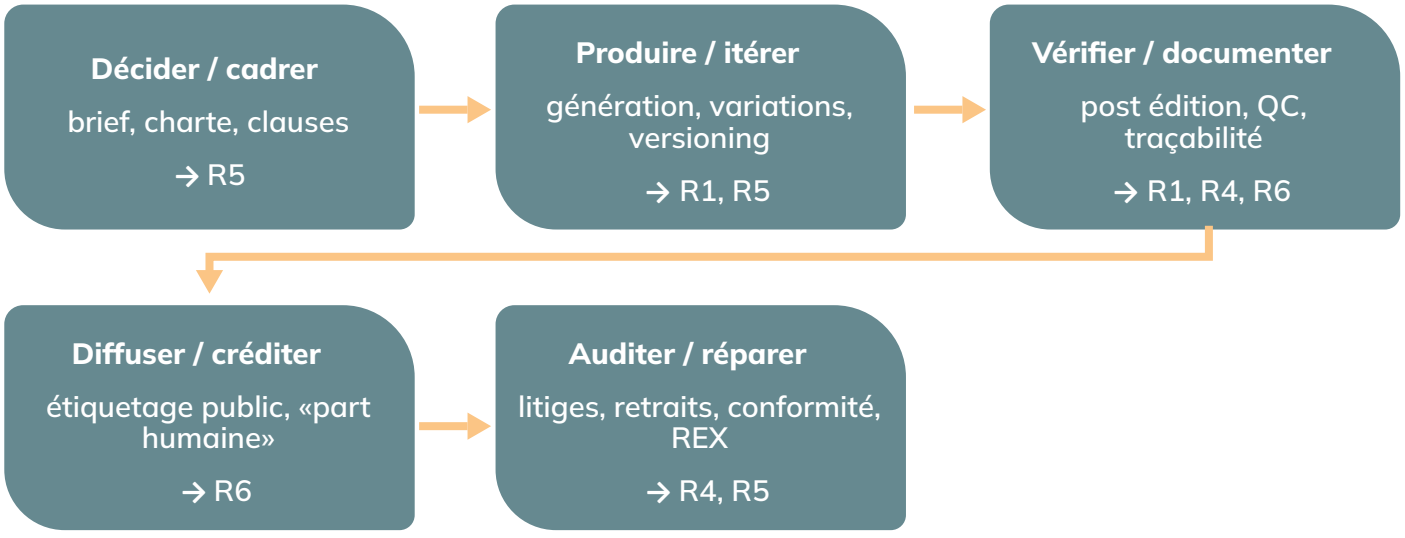
Cependant, la mise en œuvre de ces infrastructures soulève une question organisationnelle majeure : celle de la répartition des responsabilités et des coûts associés à ces nouvelles exigences de traçabilité. Lorsque ces dispositifs ne sont pas organisés collectivement, la charge de documentation et de vérification tend à se déplacer vers les acteurs les moins dotés.

La soutenabilité de l'intégration de l'IA générative dépend donc largement de la capacité des filières à construire des cadres partagés permettant de répartir équitablement ces nouvelles responsabilités.

5. Leviers d'action pour une intégration soutenable de l'IA

Les transformations observées dans les industries culturelles et créatives ne relèvent pas uniquement d'une évolution technologique. Elles engagent des recompositions importantes du travail, des compétences et des rapports de pouvoir dans les chaînes de production.

Les leviers ci-dessous sont présentés comme des points d'appui opérationnels, ils sont rattachés aux enseignements E1–E5 et conçus pour être activés à plusieurs niveaux : organisations, branches, territoires et politiques publiques.



Conditions de travail	*R1,R2*
Competences / formation	*R3,R4*
Dialogue social	*R5,R6*

A. Conditions de travail

5.1 Reconnaître et mesurer le travail invisible de l'IA

L'IA générative ne supprime pas le travail : elle le déplace vers la supervision, la post-édition, le contrôle qualité et la traçabilité. Ce déplacement reste largement sous-mesuré. Sans outil d'objectivation, les gains affichés peuvent masquer une intensification diffuse des tâches de vérification et de conformité.

L'enjeu est d'intégrer explicitement ces activités dans l'organisation du travail, dans les objectifs, et dans les dispositifs de reconnaissance.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Mettre en place des tableaux de bord intégrant le cycle réel de production (génération, correction, validation, documentation).
- Formaliser les tâches hybrides (prompting, QA multi-étapes, versioning, journalisation).
- Ajuster les fiches de poste et les objectifs en conséquence.
- Instituer un principe organisationnel clair de validation humain–machine–humain.

Indicateur de suivi

Suivre la proportion du temps de production dédiée aux tâches de supervision, de contrôle et de traçabilité, ventilée par métier et comparée dans le temps.

Sources : F1 ; F2 ; F10.

5.2 Protéger les trajectoires d'entrée et limiter la polarisation

L'automatisation touche en priorité des tâches dites « tremplins », historiquement structurantes pour l'apprentissage. Si ces fonctions se réduisent trop rapidement, l'accès progressif aux métiers se fragilise et la polarisation s'accentue entre profils « augmentés » et profils marginalisés.

La soutenabilité passe par la préservation de parcours d'entrée structurés, et par l'accès à des conditions d'expérimentation « équipées » pour les petites structures et les indépendants.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Identifier les tâches formatrices exposées à la substitution.
- Concevoir des parcours de « junior augmenté » intégrant supervision et contrôle.
- Maintenir des espaces d'apprentissage non compressés.
- Mutualiser des ressources pour les TPE et indépendants.

Indicateur de suivi

Mesurer l'évolution des flux d'entrée dans les métiers exposés (stages, alternance, premiers contrats) pour détecter un éventuel resserrement des parcours d'accès.

Sources : F2 ; F13 ; F1.

B. Compétences / formation

5.3 Institutionnaliser les parcours de formation

L'appropriation de l'IA générative s'est largement faite par l'expérimentation individuelle, hors cadre stabilisé. Cette diffusion informelle a permis une montée en compétences rapide, mais elle a aussi transféré la charge d'apprentissage vers les individus, en particulier les freelances et intermittents.

L'enjeu n'est pas seulement d'élargir l'offre de formation, mais d'en structurer l'architecture : référentiels, financements, temps dédié, reconnaissance.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Élaborer un référentiel de compétences IAG propre aux ICC (par métiers et par statuts).
- Intégrer du temps de formation dans l'organisation du travail, avec financement identifié.
- Mettre en place des dispositifs adaptés aux trajectoires discontinues.
- Cibler prioritairement les secteurs et métiers les moins dotés.
- *Relier formation et reconnaissance (grilles, parcours, rémunération).*

Indicateur de suivi

Suivre la couverture de la formation IA (par secteur et statut), les heures financées et la part d'apprentissage informel restant hors reconnaissance.

Sources : F3 ; F6 ; F13.

5.4 Développer des compétences hybrides « création × conformité × preuve »

L'intégration de l'IA générative brouille la séparation entre production créative et exigence de conformité. Produire implique désormais de documenter, tracer et garantir.

La soutenabilité suppose donc la structuration de compétences hybrides articulant création, traçabilité et responsabilité juridique, ainsi que la reconnaissance de rôles dédiés.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Identifier et reconnaître des rôles dédiés à la provenance et à la conformité.
- Former aux standards (IPTC, C2PA), à la logique amont/aval et aux cadres européens.
- Intégrer la traçabilité au pipeline (journal de production, check-lists, validation intégrée).
- Mutualiser les ressources pour éviter le report du coût de la preuve sur les plus petites structures.

Indicateur de suivi

Taux de projets disposant d'un journal de provenance et nombre de professionnels formés aux compétences de conformité et de traçabilité.

Sources : F10 ; F2; F11.

C. Dialogue social et confiance

5.5 Mettre en place des politiques de transparence et de provenance

La diffusion de l'IA générative modifie les conditions de confiance. Il ne s'agit plus seulement de produire des contenus, mais d'en rendre l'origine intelligible et vérifiable. La transparence devient un élément structurant de l'acceptabilité sociale et de la sécurisation des droits.

Les travaux convergent vers une politique articulée autour de plusieurs niveaux : information lisible pour le public, dispositifs de provenance pour la filière, et capacités probatoires pour l'audit et l'enforcement.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Définir des niveaux de transparence différenciés (étiquetage public / journal de provenance interne / preuve audit).
- Privilégier des standards ouverts et interopérables afin d'assurer la circulation des preuves.
- Mutualiser les outils de traçabilité pour éviter le report des coûts sur les petites structures.
- Inscrire les règles de transparence dans le dialogue social (crédit, part humaine, usages acceptables).

Indicateur de suivi

Mesurer la proportion d'œuvres ou de productions effectivement étiquetées, ainsi que la part de projets disposant d'un dispositif de provenance vérifiable (métadonnées structurées et registre associé), afin d'évaluer le niveau réel de mise en œuvre de la transparence. *Sources : F8 ; F9; F10.*

5.6 Négocier des chartes « emploi-compétences-IA » dans les conventions collectives

L'intégration de l'IA générative ne peut se faire durablement sans un cadre explicite de discussion collective. Lorsqu'elle s'installe sans débat préalable, les usages s'imposent par inertie technique et les effets sur l'emploi, la charge ou la reconnaissance demeurent peu formalisés. La soutenabilité suppose donc une régulation négociée.

Les travaux convergent vers la nécessité d'inscrire l'IA dans les conventions collectives et les accords d'entreprise, notamment sous la forme de chartes « emploi-compétences-IA ». Il s'agit de clarifier les usages autorisés, les principes de validation humaine, les règles de crédit, les conditions de protection des données et les responsabilités associées.

ENCADRÉ — ACTIONS PRIORITAIRES

Actions prioritaires

- Formaliser des chartes IA au niveau des entreprises et des branches.
- Intégrer des clauses « emploi-compétences-IA » dans les conventions (formation, reconnaissance des tâches de supervision, conditions d'usage des outils).
- Installer des instances de suivi paritaires (comités IA) pour ajuster les règles et traiter les litiges.

- Former les partenaires sociaux afin d'éviter un pilotage exclusivement technique.

Indicateur de suivi

Nombre d'accords intégrant des clauses IA et taux de couverture des chartes (salariés et indépendants).

Sources : F9 ; F13 ; F1.

6. Conclusion

L'intégration de l'IA générative dans les industries culturelles et créatives se joue moins dans un « choc de remplacement » que dans une reconfiguration continue des gestes, des temporalités et des responsabilités. Le travail se déplace vers la supervision, l'édition et la preuve ; les filières se polarisent entre acteurs outillés et contraints ; la montée en compétences reste inégalement distribuée; l'acceptabilité devient conditionnelle, avec la transparence comme pivot.

Dans ce contexte, la question structurante n'est pas seulement « que peut faire l'IA ? », mais « qui supporte les coûts (temps, risque, preuve), et selon quelles règles ? ». Une gouvernance soutenable implique donc de rendre visibles les activités invisibilisées, d'organiser la formation et la reconnaissance, de mutualiser les infrastructures de traçabilité, et de sécuriser des cadres négociés à l'échelle des organisations et des branches.

Annexes

Glossaire

- IAG (IA générative) : famille de modèles produisant des contenus (texte, image, audio, vidéo) à partir de données d'entraînement.
- Prompting : formulation d'instructions (texte/paramètres) pour orienter la génération.
- Post-édition : correction/retouche humaine d'un contenu généré (qualité, style, factualité, cohérence).
- QA/QC (contrôle qualité) : routines de vérification (erreurs, incohérences, biais, "hallucinations", conformité) avant diffusion.
- Provenance : capacité à documenter l'origine d'un contenu (contribution humaine/IA, outil, version, conditions), pour rendre la production auditables.
- Traçabilité : ensemble des dispositifs qui permettent de suivre un contenu dans la chaîne (création production diffusion), avec conservation de preuves.
- Watermarking / filigrane : marquage (visible ou invisible) intégré au contenu pour signaler ou prouver une génération/manipulation.
- Fingerprinting / empreinte : signature calculée à partir du contenu (ou de propriétés) pour détecter des correspondances/similarités et outiller l'enforcement.
- Métadonnées (ex. IPTC) : informations attachées au fichier (auteur, création, transformations, outils) permettant une provenance plus explicite.
- Opt-out TDM : mécanisme d'opposition à la fouille de textes et de données (réservation des droits) lors de l'entraînement.
- Résumé d'entraînement : exigence de documentation sur les données utilisées pour entraîner un modèle (principe de transparence amont).

Sources du corpus

- F1 : Journalisme audiovisuel (BearingPoint/CPNEF, 04/2025). Prospective usages IAG ; entretiens + atelier ; impacts emploi–organisation–compétences.
- F2 : Cinéma / audiovisuel / jeu vidéo (CNC & BearingPoint, 04/2024). Cartographie inter-filières ; entretiens + benchmark ; matrices impact × maturité.
- F3 : Formations IA (La Fabrique des Formats, 02/2024). Diagnostic modules/parcours ; besoins de montée en compétences.
- F4 : Impact économique GenAI Musique & AV (PMP/CISAC, 11/2024). Modélisation 2028 ; scénarios macro ; leviers/risques économiques.
- F5 : Monographie anthropologique IAG (Parise/Managia–Innov'Acteurs, 02/2025). Enquête qualitative ; effets visibles/invisibles, rituels de travail.
- F6 : Prospective ICC Occitanie (Matrice/AFDAS–DREETS, 03/2024). Approche mixte ; comparaisons sectorielles ; impacts territoriaux.
- F7 : Design & IA (Masure, 2023). Essai critique : implications politiques/esthétiques/professionnelles ; revue + entretiens.
- F8 : Perception du public (CNC & Toluna–Harris, 05/2024). Sondage ; demande d'étiquetage ; acceptation des usages augmentatifs.
- F9 : Mission IA régulation (Arcom, 14/10/2024). État des lieux ; principes transparence–traçabilité–responsabilité ; coordination.
- F10 : Propriété intellectuelle & IA (Agora InCyber, 02/2025). Livre blanc ; amont/aval ; C2PA/IPTC ; bonnes pratiques de provenance.
- F11 : Copyright & enforcement (UNICRI/EUIPO, 03/2022). Scénarios ; capacités probatoires ; procédures d'enquête/contrôle.
- F12 : IA & musique (BearingPoint/CNM, 06/2025). Cartographie chaîne enregistrée & live ; voix/étiquetage ; rôle des plateformes.
- F13 : Good Work & GenAI (IFOW, UK, 06/2025). Ateliers + enquêtes ; impacts qualité du travail ; recommandations.
- F14 : Musique & IA (Goldmedia pour GEMA/SACEM, 2024). Étude Allemagne–France ; enquête en ligne + entretiens.
- F15 : Panorama francophone (OIF/Kulesz, 2019). État de l'art outillé ; ressources et recommandations (base pré-GenAI).

Contacts

www.laboria.ai

laboria@inria.fr

Fanny Parise — co-directrice de Managia

Contact : fanny@polaria.ai · f.parise@strate.design

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Inria

P*laria